

III SOCIÉTÉS CANADIENNES EN AFRIQUE DU SUD

COSATU et NACTU. Cette rencontre a donné lieu à une déclaration conjointe sans précédent par laquelle les parties s'engageaient "à rechercher un consensus et des modalités de consultation aussi larges que possible en vue de l'adoption d'une future législation dans le domaine du travail". Le ministre s'est en outre engagé à essayer d'obtenir des modifications à la Loi sur les relations de travail au cours de la session parlementaire actuelle, qui seront fondées sur un accord entre les syndicats et la SACCOLA, la fédération des employeurs. Mais si ces événements offrent matière à espérer, on note une augmentation générale de l'agitation à cause des attentes des non-Blancs attisées par la libération de Nelson Mandela et la promesse de réforme faite par le gouvernement. Étant donné qu'un taux de croissance économique de 5 à 6 % est nécessaire pour faire face à l'augmentation annuelle du nombre des travailleurs économiquement actifs, la perspective d'un marasme de l'économie en 1990 ne peut qu'aggraver la situation explosive créée par le chômage.

L'augmentation des exportations et la baisse des importations en janvier et en février 1990 ont contribué à créer un excédent commercial de près de trois milliards de dollars de Rands et ont permis d'envisager avec optimisme la possibilité d'un excédent du compte courant de sept milliards de dollars de Rands pour l'ensemble de l'année. Néanmoins, le ralentissement de l'économie mondiale, le maintien des sanctions internationales et la tendance des prix des minéraux à connaître de très fortes fluctuations, militent pour le moment contre cet optimisme. L'agriculture ne contribuera sans doute pas autant au PIB qu'elle l'a fait en 1989, et des importations de blé seront peut-être nécessaires. Tout cela dépendra beaucoup du prix de l'or qui, après avoir remonté au cours de la deuxième moitié de 1989, a de nouveau baissé au début de 1990 et a été, avec les ventes d'armes, un des secteurs perdants des exportations en janvier et février. En général, les prix des métaux, surtout les plus précieux, devraient se maintenir pendant l'année. Le secteur manufacturier, qui continue à souffrir d'un manque d'argent frais et d'une demande défailante, pourrait connaître une nouvelle baisse en 1990.

La clé d'une amélioration et d'une reprise de l'économie demeure la levée des sanctions internationales et un apport important de capitaux d'investissement.

La tendance des sociétés canadiennes à désinvestir en Afrique du Sud a pris fin en 1988. Il n'y a pas eu d'autres cas de désinvestissement en 1989, encore que le statut d'une société importante ait changé. QIT-Fer et Titane Inc. de Montréal et son affiliée sud-africaine Richards Bay Minerals, ont changé de main lorsque la RTZ Corporation de Londres a acheté les avoirs de BP International Ltd. dans le secteur minier. Les opérations de transfert de propriété, commencées le 1^{er} janvier 1989, se sont achevées en juin de la même année. Le Tableau I contient la liste des désinvestissements qui se sont produits au cours des quatre dernières années. Le Tableau II présente la liste des entreprises encore actives en Afrique du Sud.

TABLEAU I

DÉSINVESTISSEMENT DES SOCIÉTÉS CANADIENNES EN AFRIQUE DU SUD

1986	1987
1. Alcan Aluminium Ltd.	1. AMCA International Ltd.
2. Bata Ltd.	2. Champion Road Machinery Ltd.
3. Dominion Textile Inc.	3. Chempharm Ltd.
4. Jarvis Clark Co. (CIL)	4. Cobra Metals & Minerals Inc.
	5. Cominco Ltd. (Canadien Pacifique)
	6. DeLCan Ltd.
	7. Falconbridge Ltd.
	8. International Thomson Organization Ltd.
	9. Joseph E. Seagram & Sons Ltd.
	10. Moore Corporation
	11. Ford Motor Company of Canada Ltd. (terminé en 1988)
1988	1989
1. JKS Boyles International Inc.	1. QIT-Fer et Titane Inc.*
2. National Business Systems Inc.	

* Transfert de propriété en juin 1989. Les 42,6 % d'actions de Richards Bay Minerals détenues par QIT ont été achetées par BP International Ltd en février 1988. Ce pourcentage a ultérieurement été porté à 50 % grâce aux profits investis en Afrique du Sud et non au transfert de capitaux du Canada. En juin 1989, la RTZ Corporation a acheté les avoirs de BP International Ltd dans le secteur minier, notamment : a) les actions de RBM détenues par BP International et b) les actions de QIT détenues par BP America. Légalement, QIT appartient maintenant à Tinto Holdings Canada Ltd. qui est une filiale en propriété exclusive de la RTZ Corporation de Londres.